

La dynamique de créations dans le département

Environ **580** associations ont vu le jour dans le département au cours de la dernière année. Ce nombre illustre la multiplicité des initiatives collectives prises par les habitants, sans oublier ceux dont les actions sont menées de façon informelle ou dans un autre cadre (mairies, écoles, églises...).

Cette dynamique de créations n'est pas forcément un reflet du dynamisme de la vie associative. En effet, un nombre élevé peut parfois cacher une certaine instabilité ou être lié à des spécificités locales.

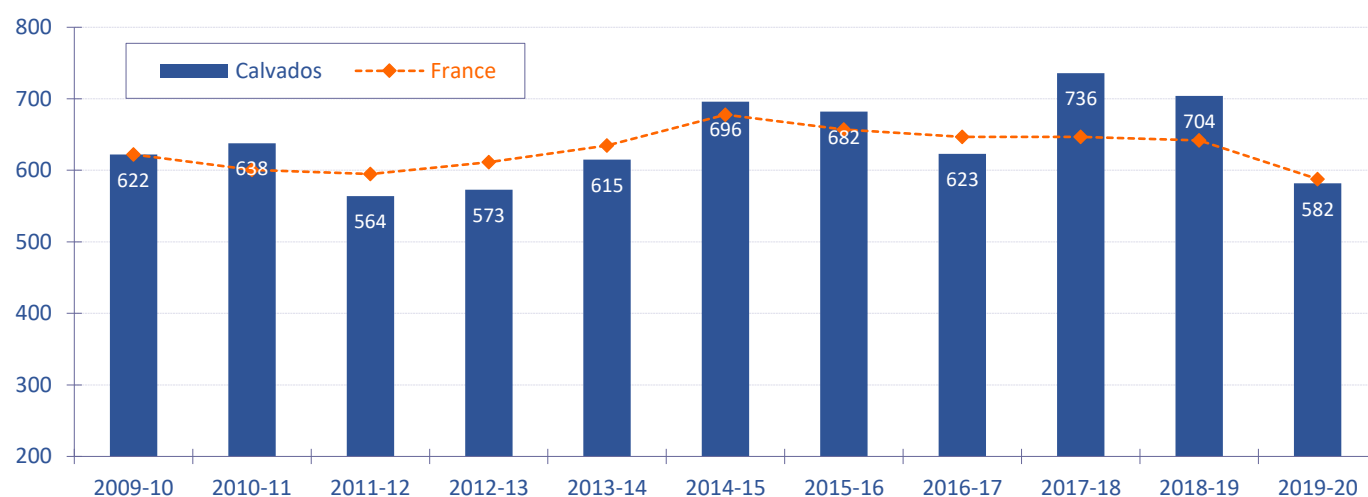
Les différences sont marquées entre le Nord et le Sud de la France. Elles sont aussi réelles, parfois, entre les territoires ruraux et les territoires urbains.

Dans le département, alors que **33 %⁽¹⁾** des habitants résident en milieu rural, la part des associations qu'ils ont créées au cours des trois dernières années, est inférieure. Elles représentent **26 %⁽¹⁾** des créations du département.

(1) Respectivement 26 % et 25 % en moyenne nationale hors Ile-de-France.

Les créations d'associations au fil des années

L'évolution annuelle est établie de début juillet à fin juin de l'année suivante. Elle commence donc par un trimestre marqué par une faible intensité de créations (juillet, août et septembre) et se poursuit par trois trimestres (octobre à juin) riches en nouvelles associations, correspondant au rythme de l'activité de la plupart des associations.



Source : Répertoire National des Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2009-2010.

Depuis 2009-2010, le rythme départemental des créations est différent de celui qui est observé au plan national, notamment en 2017-2018. Le repli engendré par la crise sanitaire au 1^{er} semestre 2020 est ici plus sévère.

Les objets de ces créations

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	20,5	23,9
Sport	21,7	16,9
Loisirs	13,2	11,6
Social	8,0	8,0
Amicales - entraide	4,3	7,4
Education - formation	7,3	5,5
Economie	5,4	5,3
Santé	4,5	5,1
Environnement	5,6	4,8
Autres ⁽¹⁾	9,5	11,5
Total des créations	100,0	100,0

Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les *bâtisseurs associatifs*, pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi, le plus souvent, aux attentes et aux besoins des habitants.

Dans le département, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans le sport, l'environnement, les loisirs et l'éducation-formation.

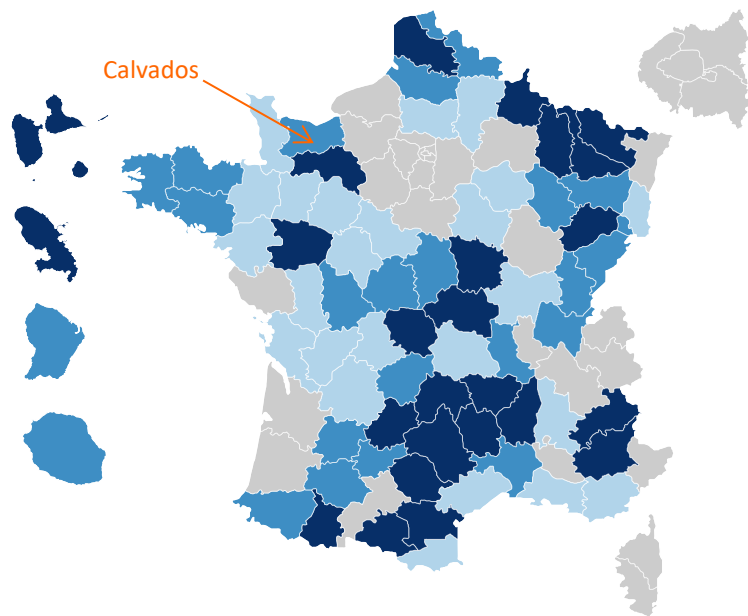
(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche...

Source : Répertoire National des Associations sur les trois dernières années. Traitements R&S.

Un enjeu social et économique fort

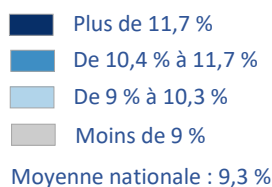
De nombreux acteurs font battre le cœur des associations, la plupart du temps de façon bénévole. C'est ainsi qu'en France environ neuf associations sur dix sont exclusivement animées par des bénévoles. Leur nombre peut être estimé **entre 122 000 et 137 000**, dans le département. Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et sont présents au moins une fois par semaine. Leur nombre est ici estimé **entre 52 000 et 55 000**.

Encadrées et soutenues par des bénévoles, **21 405** personnes sont salariées dans une association du département. Sur les **1 800** associations employeuses, la majorité, soit **52 %** environ, emploient moins de trois salariés (52 % en moyenne nationale). A leurs côtés, **104** associations comptent plus de cinquante salariés.



Quelle que soit leur taille, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **11 %** des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé du département.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2019. Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	14,0	11,8
Sport	5,3	4,7
Santé	3,8	7,2
Social	48,5	49,7
Loisirs	1,2	1,3
Culture	3,1	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	14,3	12,2
Autres non classées ailleurs ⁽²⁾	9,8	10,5
Total	100,0	100,0

Parmi ces **21 405** salariés travaillant dans les associations du département, on en compte proportionnellement davantage dans les secteurs du sport, de la culture et de l'enseignement qu'au plan national, et moins dans le domaine de la santé.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2019.

Zoom sur le secteur social

Près d'un emploi associatif sur deux relève du secteur social et s'adresse à des publics fragiles.

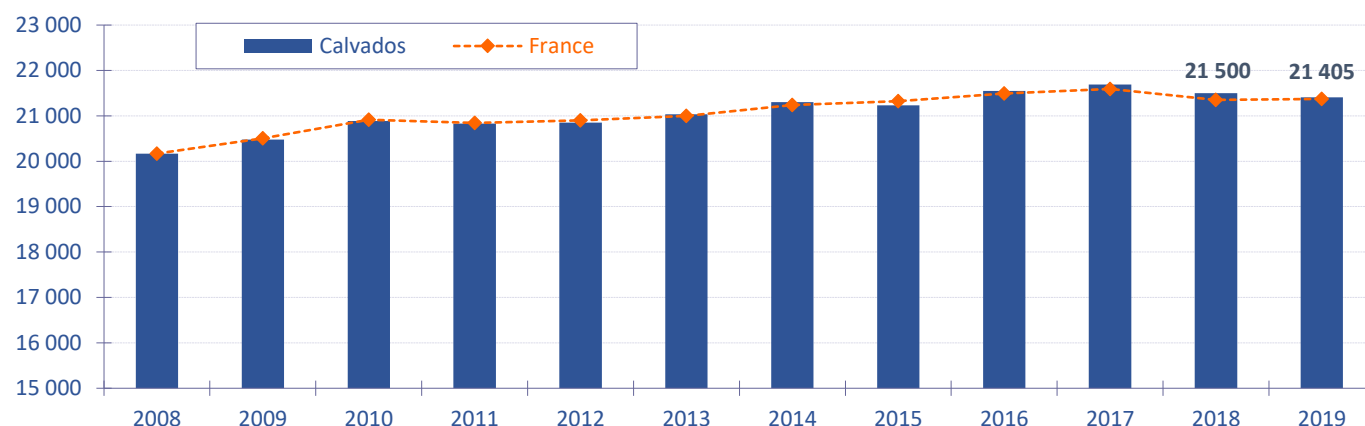
L'accueil de personnes âgées, l'aide par le travail et l'accueil d'enfants handicapés sont davantage développés dans le département, par rapport aux repères nationaux.

(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	8,2	9,8
Hébergement social	6,2	9,6
Aide à domicile	10,3	9,3
Accueil de personnes âgées	0,9	0,7
Aide par le travail	9,6	7,7
Accueil de jeunes enfants	1,2	2,3
Accueil d'enfants handicapés	1,8	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,4	0,8
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	9,9	8,1
Ensemble du secteur social	48,5	49,6

Le département dans le contexte national

Entre 2008 et 2019, les effectifs des associations ont augmenté de 13,5 % au plan national. Dans le département, l'évolution s'est traduite par la création d'environ **1 240** emplois.

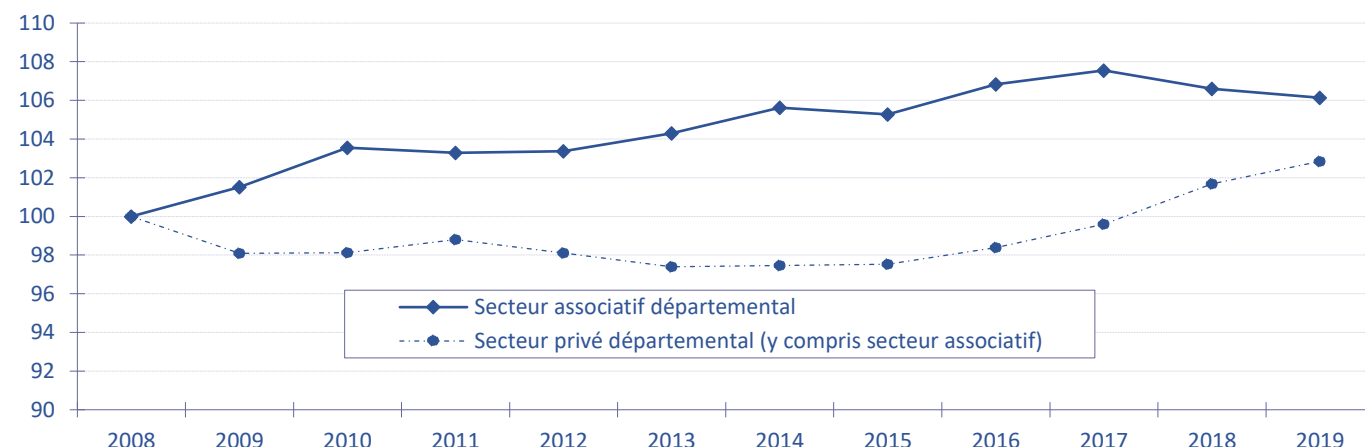


Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Courbe nationale reconstituée en tendance à partir de 2008, pour être comparée à l'histogramme du département.

L'emploi associatif du département a évolué à un rythme tout à fait identique à celui qui est observé au plan national. Y compris avec une légère baisse en 2018.

Les évolutions dans le département

Entre 2008 et 2016, les effectifs ont progressé légèrement plus vite dans les associations que dans l'ensemble du secteur privé.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S. Base 100 en 2008.

Inversement, sur la dernière période 2016-2019, la variation des effectifs salariés a été de **- 0,7 %** dans le secteur associatif et de **+ 4,5%** pour l'ensemble du secteur privé.

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques : les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

www.recherches-solidarites.org

Des publications au plan national et régional, avec des données et une méthodologie identiques, autorisant les rapprochements avec celles de ce département.

Les résultats d'enquêtes et les travaux sur les différentes thématiques propres à la vie associative, menés par Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires, au service des acteurs de la solidarité.